

121

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS

Le lendemain, les chefs de Bataillon, partis pour la même reconnaissance, reviennent sans l'avoir effectuée, car la Division a reçu l'ordre de se tenir prête à partir le 12.

12 Février

Le Régiment quitte ses cantonnements, et, par Chardogne, Louppy, Genicourt, Conde, Marats-la-Grande, l'Etat-Major, les II^e et III^e Bataillons arrivent à Erize-la-Grande, le I^{er} à Erize-la-Petite.

13 et 14 Février

Par Amblaincourt, le I^{er} Bataillon gagne Rignancourt, l'Etat-Major les II^e et III^e Bataillons, les deux C. M. R., Deux nords, occupant ces localités jusqu'au surlendemain.

15 Février

Départ à 7 heures. Itinéraire: Mondrecourt, Heippes, Louilly. L'Etat-Major et le II^e Bataillon sont à Lemmes, les I^{er} et III^e Bataillons, avec les C. M. R. à Tenencourt.

16 Février

Après ~~le repos~~ ~~la nuit~~ le Régiment se met en route sur Verdun, où il arrive entre 15 heures 30 et 16 heures 30. Il s'installe: Etat-Major et II^e Bataillon à la Caserne Miribel, I^{er} et III^e à la Caserne Niel.

Du 17 au 20 Février

La Division est mise à la disposition du Général Chrétien, Commandant le 30^e Corps d'Armée.

Les 18, 19 et 20, conduits et ramenés par le chemin de fer, les Bataillons exécutent des travaux de campagne vers la Côte du Poire.

Le 19, la Caserne Niel n'étant plus disponible pour le 35^e, ses unités qui l'occupent se transportent aux Casernes Miribel et Radet, et à l'Hôpital

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

38/122

militaire.

Le 20, les Srs. Lieutenants Astier et Guichard, venant du Dépôt de Besançon, sont affectés: l'un à la 3^e Compagnie, l'autre à la C. M. R. N° 2. En même temps arrive un renfort composé de: l'adjudant et 17 hommes. Le 18 au soir, le Lieutenant-Colonel Delaperche avait publié l'ordre du Régiment ci-dessous:

"L'ennemi ayant amené aux abords de Verdun des renforts importants d'artillerie et d'infanterie, il peut se faire qu'il tente un effort sérieux contre les positions avancées du camp retranché.

"Il échouera dans son attaque, parce que plusieurs Divisions sont venues renforcer la garnison de la place, et que celle-ci est défendue par une puissante artillerie lourde.

"Le 35^e contribuera à le faire repentir de sa ~~faute~~ présomption.

"Le Lieutenant-Colonel est certain que les Officiers, Sous-Officiers, Caporaux et Soldats du Régiment se montreront dignes de leurs devanciers, dignes de leur Drapeau."

21 Février

Le Régiment est au repos aux Casernes Miribel, quand, à 12 heures 30, il reçoit l'ordre de prendre les armes et d'aller occuper le Ravin St-Michel.

Il reste dans cette position jusqu'à 20 heures, puis il regagne les Casernes Miribel où il passe la nuit.